Gilbert LA7ARD

LES VARIATIONS D'ACTANCE

ET LEURS CORRELATS

LES VARIATIONS D'ACTANCE ET LEURS CORRELATS

1. Présentation.

Les cahiers ACTANCES, dont ce fascicule est le premier numéro, présentent, sous la forme de documents de travail, le produit de l'activité des membres de la R.C.P. (Recherche coopérative sur programme) n° 080749 du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique), intitulée "Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats" (sigle : RIVALC).

Ces cahiers sont diffusés parmi les linguistes intéressés par les mêmes questions, dans l'espoir qu'ils susciteront de la part de ceux-ci questions, critiques, suggestions, etc., et que s'établira ainsi un fructueux courant d'échanges.

L'objet du programme RIVALC est d'étudier, dans des langues de types aussi divers que possible, les variations d'actance, c'est-à-dire les changements dans les relations grammaticales qui lient le prédicat verbal et les termes nominaux principaux (les actants), et de déterminer avec précision les facteurs pertinents corrélatifs de ces variations, l'objectif final étant d'atteindre, si possible, des invariants présumés universels.

Ce programme fait suite d'une part aux études menées depuis plus de dix ans au sein de mon séminaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, avec la collaboration de divers spécialistes, parmi lesquels nombre de personnes participant maintenant à la R.C.P. RIVALC (cf. Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 4e section, depuis

1973-74), d'autre part aux travaux du groupe "Prédicat-Actants" animé pendant plusieurs années par Catherine Paris, directeur de recherches au C.N.R.S., qui se sont notamment concrétisés dans deux colloques (mai 1977, mai 1978) et une publication collective (C. Paris, éd., Relations prédicats-actant(s), Paris, SELAF, 1979 = LACITO-Documents, Eurasie 2 et 3).

L'énoncé de ce programme demande naturellement quelques explications. Celles qui suivent expriment la façon dont personnellement je vois les problèmes et les principes de méthode permettant de les aborder. Il n'est pas sûr qu'elles représentent exactement le point de vue de tous les membres de la R.C.P. Néanmoins les choix théoriques et les méthodes de travail des uns et des autres sont suffisamment proches pour que ces considérations représentent approximativement les perspectives communes de l'équipe RIVALC.

2. Questions de méthode

2.1. L'actance

On part de l'idée que toute proposition peut être analysée sur trois plans différents :

- 1) le plan du contenu sémantique, où l'on peut avoir avantage à distinguer une partie "notionnelle", qui embrasse les notions convoyées par le verbe et les actants, et une partie "référentielle" (notions de défini, indéfini, etc.);
- 2) le plan des relations grammaticales formelles établies entre le prédicat verbal et les actants, appelé plan de l'"actance" ou des "relations actancielles";
- 3) celui de l'articulation thème-rhème, dite traditionnellement perspective fonctionnelle de la phrase et que nous appellerons plus commodément "visée communicative" ou simplement "visée".

Ces trois plans sont présents dans tout énoncé réel. Ils y sont naturellement inséparables, mais il n'en est

méthodologiquement que plus nécessaire de les distinguer si l'on veut saisir exactement leurs relations mutuelles (cf. Lazard 1978: 49-52, et 1981)¹.

Dans cette perspective, les CONSTRUCTIONS ACTANCIEL-LES sont définies comme les relations grammaticales qui sont établies entre le verbe et les actants, ceux-ci étant considérés exclusivement comme des signifiants2. En effet les signifiés ne sont aucunement pertinents sur ce plan (le plan de l'actance). La signification de la proposition et celle de ses composants n'entrent pas dans la définition de la construction actancielle, excepté dans la mesure où l'on doit pouvoir déterminer si deux propositions ont ou non la même signification. Des notions telles que agent, patient, expérient³, etc., qui appartiennent au plan notionnel, ne sont pas pertinentes ici. Les STRUCTURES D'ACTANCE ou actancielles (c'est-à-dire les structures erqative, accusative et autres), de même, ne sont pas définies au moyen de ces notions, mais reçoivent seulement une définition différentielle au moyen de la comparaison de propositions ayant, dans différentes langues, le même sens (cf. Lazard 1978).

Les ACTANTS sont les termes nominaux qui entretiennent avec le verbe des relations grammaticales particulières : par exemple ils peuvent régir l'accord du verbe,
être marqués par des indices spécifiques, occuper une
place définie, se prêter à certaines transformations, etc.
Ils se distinguent par là des autres termes nominaux (les
circonstants).

Dans la plupart des langues deux ou trois termes peuvent être considérés comme des actants (ou des actants "centraux"). Ce sont ceux que l'on désigne habituellement des noms de "sujet" et d'"objet" (on ajoute souvent à l'objet "direct" un objet "indirect" ou "secondaire"). De fait il est fréquemment possible, dans une langue donnée, de définir un sujet et un objet au moyen de critères tels que l'accord du verbe, l'emploi de certaines marques casuelles, etc. Mais il est également vrai qu'il n'y a actuellement pas de consensus sur une définition

universelle, valable pour toutes les langues, des notions de sujet et d'objet, ni même sur la possibilité théorique d'un trouver une.

Dans ces conditions il vaut mieux ne pas faire usage de ces notions préconçues ou intuitives⁵. Je crois même préférable d'éviter jusqu'aux termes de "sujet" et d'"objet", qui risquent de prêter à des associations d'idées indésirables, excepté, bien entendu, dans des langues données, où ces notions se laissent définir sans ambiguité. Comme il faut tout de même désigner les choses dont on parle et puisqu'il est commode de disposer d'un système de sigles pour représenter des constructions parfois compliquées, j'utilise la convention suivante : les termes qui dans la traduction en une langue quelconque correspondent au sujet et à l'objet des propositions simples non marquées des langues européennes occidentales, sont désignés respectivement comme X et Y; dans les propositions uniactancielles l'actant unique est

Toute combinaison XYV ou ZV (pour nous en tenir aux propositions uni- et biactancielles), avec ses marques morphologiques et syntaxiques, à savoir les indices nominaux (suffixes ou préfixes de cas, prépositions ou postpositions, etc.), les indices verbaux d'accord en personne, nombre, etc., avec X et/ou Y et avec Z, et l'ordre des termes (strictement fixé ou plus ou moins préférentiel), est une construction actancielle. Ordinairement on trouve en usage dans une même langue plusieurs constructions actancielles, dont l'une ou l'autre est employée selon, par exemple, le verbe choisi ou le temps ou l'aspect ou la nature des actants, ou tout autre facteur, quel qu'il soit : nous appelons ce phénomène VARIATION D'ACTANCE ou variation actancielle.

La notion de variation d'actance est donc fort générale : elle embrasse tout changement, minime ou considérable, dans la construction actancielle, c'est-à-dire dans les relations formelles entre X, Y et V ou entre Z et V. La variation peut, par exemple, consister seulement en l'addition ou la suppression d'une marque de cas ou au

contraire en une complète réorganisation de la proposition impliquant une modification de chacun de ses membres. Ce qu'on appelle habituellement "split ergativity" est un type de variation actancielle massive : dans diverses langues indo-iraniennes, p. ex., les propositions au présent ou à l'imperfectif ont une construction accusative, celles qui sont au passé ou au perfectif une construction ergative ; dans les premières V s'accorde avec X qui est au cas zéro, Y est à l'accusatif ou à un cas oblique, dans les secondes le verbe est invariable ou s'accorde avec Y qui est au cas zéro et X est à un cas oblique. Autre exemple de variation massive : les transformations de diathèse, passage au passif ou, dans les langues à structure ergative dominante, à l'antipassif ; certaines langues connaissent les deux (esquimau, maya).

D'autres variations sont plus limitées (et ne sont ordinairement pas envisagées par les linguistes dans la même perspective que les précédentes). C'est le cas de ce que Bossong (1982b, 1985) a appelé "marquage différentiel de l'objet". Lorsqu'on trouve le terme Y marqué ou non, selon les cas, par la préposition a en espagnol, par le cas accusatif en turc, par la postposition râ en persan, par des postpositions aussi en guarani et en aymara, etc., il s'agit encore de variation actancielle. Il en va de même en finnois où Y peut être à l'accusatif ou au partitif. Comme on verra il est utile et fécond de ranger ces variations minimes dans la même classe de phénomènes que les variations plus massives et de les étudier ensemble.

Un autre type de variation actancielle nous est offert par l'incorporation de Y (ou de Z ou d'un autre terme) dans la forme verbale, phénomène attesté dans d'assez nombreuses langues. En fait ce qu'on désigne ainsi affecte des formes assez différentes où l'union des deux termes peut aller d'une véritable fusion à une simple consécution. Aussi à la notion d'"incorporation" peut-on préférer celle de "coalescence" qui couvre l'ensemble de ces formes et également des faits voisins (constitution de locutions verbales), que souvent on ne range pas dans

la rubrique de l'incorporation. Le terme d'"incorporation" pourrait être réservé aux cas extrêmes où le nom est effectivement incorporé, c'est-à-dire inséré entre les éléments de la forme verbale.

Terminons cette illustration de la notion de variation d'actance par l'exemple du drehu, langue mélanésienne riche en variations : celles-ci concernent l'ordre des termes, la présence obligatoire ou non de X et Y et de Z, la forme de X et de Z, celle de V et sa coalescence avec Y. Les faits sont les suivants (Moyse-Faurie 1983, et cidessous, p. 28). Un premier ensemble de variations est en rapport avec les catégories de temps/aspect/mode. Quand le verbe est pourvu de la particule de présent, il est précédé de X ou de Z et la présence soit de X et Y soit de Z est obligatoire ; l'ensemble constitue une structure accusative :

$$z_{o} v_{o}$$

Avec diverses autres particules aspectuelles ou modales, le verbe est en tête, suivi éventuellement soit de Y et X soit de Z, mais chacun de ces actants peut manquer ; en outre X est généralement introduit par une préposition (représentée dans nos formules par le sigle a), mais ce n'est pas le cas de Z ; on a donc une structure ergative :

$$V_{o}$$
 (Y_{o}) (X_{a})

$$V_{o}$$
 (Z_{o})

Enfin, avec la particule de passé, la construction à deux actants est la même, mais, dans le cas d'un seul actant, celui-ci est généralement affecté de la même préposition que X ; on est donc en présence d'une sorte de structure accusative⁷, mais où X et Z sont au cas marqué et Y au cas zéro :

$$v_o$$
 (Y_o) (X_a)

Une deuxième série de variations, qui se combine avec la première, concerne les relations de V et Y et est en rapport avec les catégories de Y. Si Y est un nom commun affecté de l'article, c'est-à-dire pris dans un sens non générique, il suit le verbe, mais peut en être séparé, et la forme du verbe n'est pas affectée. Si c'est un nom commun au sens générique, il y a coalescence : le verbe prend une forme particulière (V¹) et Y doit le suivre immédiatement ; l'ensemble V¹Y se comporte entièrement comme un verbe intransitif (uniactanciel). Enfin si Y est un pronom personnel ou un nom propre, il y a aussi coalescence, mais d'une autre manière que précédemment : le verbe prend une forme V^2 qui peut être différente de V^1 ; Y doit le suivre immédiatement, mais l'ensemble V^2 Y n'a pas comme V^1 Y toutes les propriétés d'un verbe intransitif.

2.2. La corrélation.

Les variations d'actance sont-elles de simples accidents résultant des hasards de l'évolution ? Il n'est pas exclu que ce soit parfois le cas. Il est sans doute assez vain de chercher à expliquer dans la synchronie du français la différence de construction de deux verbes synonymes comme pallier (qqch.) et remédier (à qqch.). Mais le plus souvent les variations ne sont pas fortuites : elles se font en corrélation avec des différences dans la signification ou dans l'orientation de la visée communicative. L'exemple du drehu montre, comme on a vu, des variations actancielles en rapport d'une part avec les catégories d'aspect, temps et mode, et d'autre part avec les catégories de Y, définitude et humanitude⁸. Or, si l'on compare les variations observées dans des langues diverses, on constate qu'elles sont souvent en corrélation avec des facteurs du même genre : c'est ainsi que des variations d'actance en corrélation avec le temps, l'aspect ou le mode se trouvent dans de nombreuses langues ; il en va de même dans le cas des variations selon les catégories de l'actant Y. C'est dire que ces variations ne sont pas conditionnées (ou pas entièrement conditionnées) par des

facteurs propres à telle langue particulière, mais qu'elles tiennent à certaines conditions générales de fonctionnement du langage, qui transcendent les langues particulières.

Certaines de ces conditions générales sont évidentes et banales. Si un peu partout les verbes signifiant "fabriquer" et "donner" sont respectivement biactanciels et triactanciels⁹, cela tient à la nature des choses : l'action de fabriquer implique un fabricateur et un objet fabriqué, celle de donner implique trois termes, un donneur, un objet donné et un bénéficiaire. Cette différence de construction entre les deux verbes, qui est commune à tant de langues, ne paraît donc pas recéler de mystère ni nous apprendre grand chose sur le fonctionnement du languege.

Mais dans d'autres cas il en va tout autrement. Qu'on songe par exemple au phénomène dit "split ergativity", en particulier dans les langues qui ont une construction accusative au présent ou à l'imperfectif et une construction ergative au passé ou au perfectif. Il a intrigué beaucoup de linguistes et a pu être considéré comme une complication inutile, une bizarrerie issue des hasards de l'histoire et destinée à s'éliminer. Mais il s'est avéré trop constant pour qu'on ne lui cherche pas une explication, et cette nouvelle approche a suscité des considérations intéressantes et ouvert d'utiles perspectives (cf. p. ex. les réflexions anciennes de Régamey 1954 et, parmi les travaux récents, l'explication de Bechert 1977 et l'ingénieuse hypothèse de DeLancey 1981).

Il peut donc être instructif d'étudier comparativement les variations d'actance dans des langues diverses et d'en rechercher les corrélats. J'illustrerai cette proposition à l'aide de deux exemples empruntés à des domaines auxquels j'ai eu l'occasion de m'intéresser.

Le premier concerne ce que j'ai appelé les verbes "anti-impersonnels" (Lazard 1985a). Il s'agit de verbes qui, dans des langues où fonctionne la structure ergative, entrent dans une construction ergative, mais où l'actant Y

(celui qui devrait être au cas zéro) manque obligatoirement; dans les langues où la construction exige un accord
de V avec Y, le verbe est à la 3e personne singulier ou
pluriel et cette marque d'accord ne renvoie à aucun terme
nominal explicite; exemple en pashto:

saṛ-i xand-əl "l'homme rit" (passé)
X-OBL V-y(3pl)

Des constructions de ce genre se trouvent dans certaines langues indo-aryennes, en pashto, en kurde, en géorgien, en basque (où ces verbes sont dits "déponents"), etc. Elles sont remarquables en ce que le terme que dans la construction ergative on considère ordinairement comme le plus central (Y) est absent, alors que l'autre terme (X) figure, comme c'est la règle, à un cas oblique. Or on constate que ces verbes, dans les diverses langues où ces constructions se sont développées indépendamment, appartiennent en gros aux mêmes sphères sémantiques, qui se laissent délimiter approximativement. Ils désignent : des cris d'animaux, des manifestations physiologiques plus ou moins involontaires ("tousser, éternuer, pleurer, etc."), des attitudes, certains phénomènes naturels, la durée, etc. 10. Cette coïncidence ne saurait être due au hasard : elle incite à chercher les caractères communs aux notions ainsi exprimées. Il semble bien que tous les verbes en question évoquent des phénomènes propres à frapper la vue ou l'ouïe ou, en tout cas, à susciter quelque sensation, ou encore qu'ils les présentent non en eux-mêmes, mais sous l'aspect qu'ils offrent aux sens d'un observateur extérieur. Tel serait le corrélat sémantique de cette particularité syntaxique. Cette hypothèse demanderait à être étayée et affinée par une enquête plus étendue et des réflexions plus approfondies. Mais, quelle que soit l'explication, la coıncidence, dans des langues non apparentées, entre une construction actancielle exceptionnelle et une certaine zone sémantique est un fait. L'établissement de ce fait est un acquis de la recherche linquistique. Si modeste soit-il, cet acquis n'est pas négligeable : il ouvre une voie, parmi une infinité d'autres possibles, à

l'exploration des rapports entre la syntaxe et la perception du monde.

L'autre exemple est plus complexe. C'est celui des variations d'actance en corrélation avec les catégories de Y (Lazard 1984). Cette fois l'étude part de données plus élaborées. En effet les grammaires d'assez nombreuses langues font état de différences de construction selon que Y est défini ou non, ou selon qu'il est humain (ou animé) ou non, ou selon des oppositions plus ou moins voisines de celles-ci. La variation se manifeste sous des formes fort diverses : présence ~ absence d'un morphème casuel (désinence casuelle proprement dite, préposition ou postposition: turc, ossète, persan, hindi, hébreu, espagnol, aymara, guarani), morphèmes casuels différents (finnois), conjugaisons de V différentes (hongrois), transformations de diathèse (tagalog, esquimau), autonomie de Y \sim coalescence avec V (nahuatl, langues océaniennes). comparaison montre non seulement que ces variations actancielles sont bien en corrélation avec celles de Y sur les échelles de définitude et d'humanitude (c'est-à-dire, selon toute apparence, qu'elles sont conditionnées par elles), mais aussi, ce qui est le plus important, que la corrélation fonctionne toujours dans le même sens, c'està-dire que les constructions correspondant à un Y moins défini et/ou moins humain se rapprochent par certains traits des constructions uniactancielles, tandis que celles qui correspondent à un Y plus défini et/ou plus humain s'en écartent au maximum, ceci dans chaque langue d'une manière qui lui est propre. On est ainsi amené à distinguer deux modèles de proposition biactancielle. L'un comprend trois termes majeurs, ou trois "pôles"

X - Y - V

Dans l'autre le terme Y est en retrait, plus ou moins subordonné au verbe et susceptible d'y être incorporé : ce second modèle ne comprend donc que deux "pôles" :

X - YV

Par là il se rapproche du modèle uniactanciel :

Il est intermédiaire entre celui-ci et le modèle tripolaire 11.

Cette conception devra évidemment être mise à l'epreuve de données plus vastes. Je ne l'ai évoquée ici que pour indiquer une perspective et pour montrer à quel genre de généralisation peut aboutir l'étude des variations d'actance et de leurs corrélats.

2.3. La pertinence.

On voit quel est le sens du programme de l'équipe RIVALC et pourquoi il prend pour base de la recherche les constructions actancielles telles qu'elles ont été définies ci-dessus, c'est-à-dire en tant qu'agencements de signifiants, en excluant de ses prémisses non seulement les notions de "sujet" et d'"objet", mais aussi des notions courantes telles que "transitivité, agentivité, En effet ces notions, prises en elles-mêmes, c'est-à-dire comme des concepts indépendants de telle ou telle langue particulière, sont mal définies, et par conséquent source de confusion. Si l'on veut cerner aussi nettement que possible les corrélations entre des variations de forme et un contenu sémantique ou une stratégie pragmatique, il convient de partir de ces variations de forme et de chercher par des analyses concrètes quels en sont les corrélats sur le plan sémantique et/ou celui de la visée.

On se propose donc, une fois choisie telle variation actancielle dans telle langue particulière, de déterminer précisément avec quel effet de sens ou quelle différence de visée elle est en corrélation. Autrement dit on s'efforce, dans chaque cas particulier, de saisir, par le moyen de la commutation, quelle est la distinction ou quelles sont les distinctions sémantiques ou pragmatiques pertinentes. Le principe de pertinence est au coeur de la méthode.

La seconde étape consiste à confronter ce(s) corrélat(s) avec ceux qui de la même manière auront été dégagés dans d'autres langues et se trouveront être de même nature (quoique généralement non exactement identiques) et à bâtir, si possible, un modèle qui intègre l'ensemble des corrélations observées. On espère ainsi aboutir à terme à la construction d'invariants interlinguistiques, probablement sous la forme de continuums ou échelles de notions et de variations actancielles corrélatives.

3. Formes et corrélats des variations d'actance.

3.1. Les corrélats.

L'expérience suggère que les corrélats des variations actancielles, quoique fort divers dans le détail, se rangent en somme dans un assez petit nombre de rubriques. On aperçoit les suivantes.

1) Le contenu sémantique du verbe, c'est-à-dire la nature du procès, et celui des actants dans leurs rapports avec le verbe, c'est-à-dire les rôles des participants 12. Déjà la distinction entre verbes uniactanciels et biactanciels (et éventuellement triactanciels), dits "intransitifs" et "transitifs" (et "ditransitifs"), reflète, au moins pour une large part, des différences de nature entre les procès. Mais en outre il est fréquent que des verbes dénotant des procès de nature différente entrent dans des constructions différentes, même si elles comportent le même nombre d'actants. Ainsi, en avar, X est à l'instrumental avec les verbes d'action, à un cas locatif avec les verbes de perception et au datif avec "aimer". En finnois les verbes ayant cette même signification d'"aimer" régissent un Y non à l'accusatif, mais au partitif. En trumai (Brésil) on distingue selon leur construction quatre classes de verbes biactanciels (Monod-Becquelin 1976). De même dans des lanques australiennes, Tsunoda (1981) range dans des classes différentes d'après leur construction des verbes d'action, de perception, de sentiment, de "poursuite", etc. (Cf. ci-dessous note 14).

D'autre part, sans que change la nature du procès, il se peut que le rôle des participants se modifie dans une certaine mesure et que la construction varie corrélativement. Le participant représenté par l'actant X peut être, dans un même procès, plus ou moins actif, l'être plus ou moins directement, agir volontairement ou non, et ces différences peuvent se refléter dans la construction. DeLancey (1984) l'a montré sur l'exemple d'une langue amérindienne et d'une langue tibéto-birmane. Le bengali connaît une variation actancielle en corrélation avec le caractère volontaire ou non de certains procès 1980). Cette même distinction peut même concerner le participant représenté par Y : en japonais, avec des verbes causatifs, Y est affecté d'une postposition (ni, "datif") ou d'une autre (o, "accusatif") selon que la personne "agie" est consentante ou non (Matsubara 1984).

2) La catégorisation des actants. J'ai cité plus haut le cas, attesté dans de nombreuses langues, des variations actancielles corrélatives de la place de Y sur des échelles de définitude et d'humanitude. A ces catégories on peut ajouter celle du nombre, car il est avéré que, toutes choses égales d'ailleurs, Y singulier est plus que Y pluriel apte à entrer dans une proposition du modèle "tripolaire". Les catégories de X interviennent aussi : en tsakhur (Caucase) X n'est pas au même cas selon qu'il est humain ou non. La catégorie de la personne, qu'on peut considérer comme entrant dans l'échelle d'humanitude (la première et la deuxième personne en sont les degrés supérieurs) peut jouer un rôle considérable : dans des langues australiennes et océaniennes la construction est accusative avec des actants de lre et 2e personne, ergative avec les noms et les pronoms de 3e personne ("split ergativity" selon la personne) \ Parfois ce qui est déterminant, c'est la position respective de X et de Y sur les échelles catégorielles : on emploie le passif en makah (Jacobsen 1979: 156, 159), l'antipassif en yukulta (Tsunoda 1985) si Y est plus haut situé que X. Ajoutons que ces catégories peuvent jouer dans le cas des compléments obliques des diathèses

dérivees : en yidiñ (Dixon 1977: 110-12) le complément Y de l'antipassif est au datif ou à l'instrumental selon qu'il est plus ou moins humain ou proche de l'humain ; on soupçonne une règle semblable en vogoul où X "complément d'agent" du passif est soit au latif soit à l'instrumental (Sauvageot 1984: 117-18).

3) Temps, aspect, mode. Il est bien connu que dans nombre de langues, caucasiennes, iraniennes, indiennes, tibéto-birmanes, maya, la construction actancielle est accusative au présent ou à l'imperfectif et ergative au passé ou au perfectif. Mais ces catégories peuvent jouer aussi d'une autre manière et affecter plus particulièrement les relations de V et Y. En palau, un Y défini, avec l'aspect imperfectif, est introduit par une préposition; avec l'aspect perfectif il n'a pas de préposition, mais est corrélé à une marque d'accord dans la forme verbale. (Mosel 1984: 52). Ces deux constructions peuvent être schématisées ainsi :

$$X_{o} V_{o} Y_{a}$$

$$X_{o} V_{v} Y_{o}$$

En finnois, avec un verbe à l'imperfectif (et avec un verbe négatif), Y est non à l'accusatif, mais au partitif. C'est le même phénomène qu'il faut reconnaître dans certains parlers berbères et arabes d'Afrique du Nord, où, avec l'"inaccompli", Y est prépositionnel (v. dans le présent fascicule l'article de Galand).

4) Visée communicative. La distribution des parties thématiques et rhématiques constitue un facteur majeur de variation actancielle, quoique insuffisamment étudié. En archi (Caucase) on a observé que le verbe s'accorde avec X et Y ou seulement avec Y selon que le rhème est YV ou seulement Y (dans ce cas V fait partie du thème) comme l'indique la question, explicite ou non, à laquelle la phrase répond (Kibrik 1979: 69). Des faits analogues, quoique non identiques, se trouvent en nenets, langue samoyède (Sauvageot 1971: 354) et en tchouktche (Comrie

1979: 228-29). Ailleurs c'est le marquage de Y qui varie suivant la visée : en persan un Y thématique est affecté d'une postposition, même s'il est générique, ce qui est impossible s'il n'est pas thématique (Lazard 1982: 189-90). Autre forme encore de variation : dans des langues couchitiques l'incorporation d'un actant (qui, en boni, peut être aussi bien X que Y ou Z) est fondamentalement commandée par la structure de visée (Sasse 1984).

5) Il faut faire état aussi de facteurs qu'on pourrait appeler "intra-syntaxiques". De nombreux travaux récents parlent de la "promotion" d'un terme, notamment de l'"objet", c'est-à-dire d'un changement de construction (une variation d'actance) qui permet à ce terme de remplir, dans une phrase complexe, des fonctions qui dans la construction de base sont réservées à un terme privilégié, notamment le "sujet". Par exemple, en tagalog, si on veut déterminer un terme par une proposition relative, il est nécessaire qu'il soit, dans la construction de cette relative, le terme "en focus" (c'est-à-dire le terme au cas zéro), ce qui implique une diathèse particulière. La variation d'actance résulte ici d'une contrainte syntaxique. De même en dyirbal, si deux verbes consécutifs ont un actant en commun, celui-ci doit être au même cas avec les deux verbes, ce qui oblige souvent à recourir à l'antipassif : cette transformation de diathèse a donc alors pour fonction de permettre la coordination ou la subordination.

Un autre facteur interne, tout différent, semble bien aussi se corréler avec des variations d'actance : c'est le poids relatif des termes, c'est-à-dire la longueur des séquences. On observe en persan que, toutes choses égales d'ailleurs, si Y est constitué par un groupe assez long et/ou si le groupe verbal qui le suit l'est aussi, la postposition qui peut marquer Y a plus de chances d'apparaître que si ces séquences sont courtes (Lazard 1982: 188-89). Le même facteur paraît influer ailleurs sur l'ordre des termes, qui, au moins quand il est plus ou moins fixe, fait aussi partie de la construction actancielle (v. ci-dessous, p. 27).

3.2. Non-isomorphisme des formes et des corrélats.

Ainsi, les corrélats des variations d'actance, qu'ils appartiennent au domaine du contenu notionnel, à celui de la référence ou à celui de l'organisation du discours, se laissent, comme il semble, grouper en quelques constellations de facteurs, dont les effets s'avèrent pertinents dans de nombreuses langues. En revanche les formes des variations qu'ils induisent sont très diverses, comme on a pu le voir aux exemples cités. Et surtout il n'y a pas de lien nécessaire entre la forme de la variation et la nature du corrélat.

Une forme peut avoir des corrélats différents. "marquage différentiel de l'objet" en offre un bon exemple. Nous avons vu que l'introduction de Y par une préposition peut être commandé par le fait que Y est plus ou moins défini et/ou humain (en hébreu, en espagnol, etc.). Mais elle peut l'être aussi par l'aspect (imperfectif) du verbe : c'est ce qui se produit en palau, en berbère et en arabe maghrébin. Dans les deux cas la préposition s'oppose à zéro (sauf en palau). Or non seulement ces deux cas sont différents, mais ils sont même, en un sens, contraires. La comparaison avec le finnois le montre bien, puisque cette langue se trouve employer le même cas (partitif, opposé à l'accusatif), dans les deux corrélations. Mais dans la première (catégories de Y) le partitif correspond à l'absence de préposition en hébreu et en espagnol, et dans la seconde (aspect) il correspond à la présence de la préposition en berbère et en arabe. Il faut donc bien prendre garde à la fonction de la variation.

Autre exemple : le passif a fait récemment couler beaucoup d'encre. On a cherché quelle était sa fonction fondamentale. Sans entrer dans ce débat, relevons que la plupart au moins des auteurs s'accordent sur le fait que, dans beaucoup de langues, le passif s'emploie d'une part quand on ne veut ou ne peut mentionner X, parce qu'il est ignoré ou au contraire évident ou pour quelque autre raison ("Que se passe-t-il ? -- C'est un chat qui a été écrasé"), d'autre part lorsque Y est thématique ("Et le

chat? -- Il a été écrasé par une voiture"). Ces deux fonctions ne sont pas contradictoires et se cumulent fort bien à l'occasion; mais elles ne s'impliquent pas réciproquement, et elles sont de nature différente. La preuve en est que la seconde entraîne ce qu'on a appelé "promotion de l'objet", que la première est un cas extrême de "démotion du sujet", et que l'on a pu discuter la question de savoir laquelle, de cette "promotion" et de cette "démotion", était la caractéristique majeur du passif.

Inversement, un même facteur peut déterminer des variations actancielles de formes très diverses. C'est le cas de celles qui se produisent en corrélations avec les catégories de Y (Lazard 1984). Rappelons, en simplifiant, que le fait que Y est plus ou moins défini et/ou plus ou moins humain entraîne, selon les langues, un "marquage différentiel de l'objet" ($Y_0 \sim Y_a$), une différence de diathèse (construction ergative ~ antipassif), la coalescence ou non de Y avec V. Autrement dit des distinctions notionnelles ou référentielles analogues sont manifestées par des procédés syntaxiques complètement différents. Certains détails sont à cet égard particulièrement frappants. En esquimau un Y indéfini est mis à l'instrumental avec le verbe à l'antipassif ; en fidjien un Y générique est incorporé au verbe. Or dans ces deux langues un terme de valeur adverbiale, qualifiant le prédicat verbal, a exactement la même syntaxe que cet Y:

Esq.: inuk qimmir-mik taku-v-uq
X Y-INSTR V-INDIC-x
"1'homme vit un chien"
inuk angiju-mik sinik-p-uq
Z grand-INSTR V-INDIC-z
"1'homme dormit beaucoup"

Fidj.: e-ratou-gunu-yaqona
ASP-x-V-Y
"ils boivent du kava"
e-ratou-moce-balavu
ASP-x-V-long
"ils dorment longtemps"

Dans des structures grammaticales très différentes les relations sont les mêmes. Cette rencontre est significative.

On voit maintenant l'utilité de la notion de variation d'actance entendue dans un sens très large. Si l'on étudie, par exemple, le fonctionnement de l'antipassif sans prêter aussi attention au "marquage différentiel de l'objet", ou si, inversement, on s'intéresse à ce dernier phénomène sans considérer l'antipassif, on peut certes faire des recherches intéressantes et fécondes, mais on risque fort de ne pas voir ce qu'il y a de commun dans les fonctions de l'un et de l'autre. Mais si on les subsume tous deux (et avec bien d'autres phénomènes) sous la notion de variation actancielle, pourvu que, dans le vaste champ de recherche qu'elle définit, on ait par une intuition heureuse choisi un terrain fertile pour y pousser ses investigations, on a quelques chances d'apercevoir des facteurs communs et de saisir ainsi comment des langues de structure très différente obéissent finalement, sur certains points, à des nécessités semblables.

3.3. Interaction des facteurs.

Naturellement les choses ne sont pas simples. Ce qui les complique est que bien souvent plusieurs facteurs jouent ensemble, soit qu'ils se cumulent soit qu'ils se relaient soit peut-être même qu'ils se contrarient parfois. J'en prendrai deux exemples.

Le premier est le "marquage différentiel de l'objet" en persan (Lazard 1982). Le facteur principal est la définitude : quand Y est défini, il est toujours accompagné de la postposition râ. Quand il est indéfini, râ apparaît ou non selon les cas ; il a plus de chances d'apparaître quand Y est humain. L'humanitude prend donc le relai de la définitude, ainsi, d'ailleurs, que d'autres facteurs (relation sémantique de Y et de V, notamment). Quand Y est générique, râ ne se trouve jamais, excepté, ce point est important, dans des cas où Y est thématique : on peut considérer qu'alors la visée relaie la définitude, mais

aussi bien que les deux facteurs jouent en sens inverse et que c'est la visée qui l'emporte. Cette complexité n'est pas propre au persan : on la retrouve dans l'emploi de la postposition ko du hindi et de la préposition a de l'espagnol. Mais la hierarchie des facteurs n'est pas la même qu'en persan : il semble qu'en hindi, au contraire du persan, l'humanitude domine la définitude.

Deuxième exemple : l'incorporation/coalescence, partout (ou presque) où elle existe, est en corrélation avec plusieurs facteurs à la fois :

- a) la fonction du terme incorporé : le plus souvent c'est Y, parfois aussi Z, parfois un autre terme, beaucoup plus rarement X ;
- b) le degré de définitude de ce terme : généralement, mais pas toujours, il est générique ;
- c) le rapport sémantique entre le nom et le verbe en coalescence : souvent, mais ici encore pas toujours ni partout, ils désignent ensemble une activité habituelle, "institutionalisée" (l'expression est de Mithun 1984: 856);
- d) <u>last, but not least</u>, la visée : ce nom et le verbe constituent ensemble le rhème ou en tout cas appartiennent ensemble à la même partie dans la structure de visée.

Sur tous ces points l'étude de Sasse (1984) est particulièrement éclairante. Les langues couchitiques orientales qu'il décrit représentent sans doute un type extrême (incorporation de X, de termes définis, etc.). Mais les mêmes facteurs se retrouvent dans d'autres langues, jouant différemment. Selon les langues ils se combinent diversement, avec ce resultat que l'incorporation/coalescence est plus ou moins libre ou au contraire plus ou moins lexicalisée.

Ces exemples ne sont pas exceptionnels. Au contraire c'est très souvent que plusieurs facteurs interviennent simultanément pour déterminer la construction actancielle. Il importe de mesurer dans chaque cas la part de chacun d'eux et les modalités de leur interaction. C'est ainsi que, dans ce jeu compliqué, il doit être possible, sur la

base d'une analyse précise des variations d'actance dans chacune des langues considérées et par la comparaison des mécanismes observés dans différentes langues, d'apercevoir des nécessités générales (des invariants) qui commandent l'ensemble de ces mécanismes et les latitudes de variation.

4. Le présent cahier.

Voici donc dans ce fascicule une dizaine d'articles issus des premiers travaux de la R.C.P. S'agissant des débuts d'une entreprise qui doit sur bien des points préciser ses cibles et ses méthodes, le lecteur ne s'étonnera pas de trouver entre ces articles des différences dans les perspectives comme dans la manière d'exposer et les détails matériels de la présentation. Il les pardonnera, j'espère. Chaque auteur, qui est naturellement responsable de son écrit, a suivi, dans le cadre encore assez lâche de l'orientation commune, ses intérêts propres, si bien que ces études constituent comme une série de coups de sonde dans des directions différentes. On peut penser que dans l'avenir, à mesure que progressera le travail d'équipe, il se centrera davantage. On s'efforcera d'autre part de remédier à certains défauts de coordination.

D. BERNOT étudie les conditions du "marquage différentiel de l'objet" en birman. Elle fait apparaître plusieurs corrélats, qu'on peut résumer en disant que la postposition ko accompagne Y lorsque Y et V sont dissociés soit dans la chaîne soit dans la visée soit sémantiquement. Bien entendu ces facteurs peuvent jouer simultanément. Ces résultats s'accordent avec ce qu'on peut constater dans d'autres langues, mais ont leur originalité : la définitude apparemment n'est pas pertinente. En revanche la visée semble jouer un rôle important : c'est ce que suggère notamment, l'exemple "c'est la barre qu'il faut tenir", où Y est rhématique et V thématique.

A. CARTIER s'attache à analyser certaines locutions verbales en chinois, à définir les propriétés des noms (Y)

qui y entrent et à les distinguer d'autres Y. L'intérêt d'une langue sans morphologie comme le chinois est que le degré de coalescence y est exprimé exclusivement par des propriétés syntaxiques.

- F. CLOAREC définit en banda les classes de verbes par leurs constructions actancielles et montre comment le sens du verbe s'établit en corrélation avec la catégorisation de X et de Y. Dans cette langue qui ne compte qu'un petit nombre de verbes simples, les locutions verbales ont une importance considérable. Elles sont de types divers selon le degré de coalescence (de V et Y). L'auteur fait voir qu'on peut les ranger dans un continuum qui va des locutions les plus unitaires aux associations libres de V et Y.
- L. GALAND décrit les constructions d'actance en berbère. Il note que dans certaines conditions définies les actants pronoms précèdent le verbe, alors que les noms le suivent : on soupçonne qu'ici le facteur déterminant, c'est-à-dire le corrélat de la variation d'actance, est le poids relatif des termes : les actants pronoms, étant plus courts, se comportent en satellites du verbe. C'est ce que semble confirmer le chleuh où un actant pronominal relativement lourd se place après le verbe. D'autre part dans certains parlers, ainsi que dans l'arabe local, l'aspect inaccompli appelle un Y prépositionnel. Ce "marquage différentiel de l'objet" en corrélation avec l'aspect est comparable à ce qu'on trouve en finnois et aussi en palau (cf. ci-dessus p. 20).
- G. GUARISMA décrit les constructions actancielles en bafia (langue bantoue). Elle relève deux variations. D'une part, comme en berbère, dans certaines conditions les actants pronominaux précèdent le verbe, tandis que les nominaux le suivent. D'autre part dans la construction triactancielle, un actant pronominal ne peut suivre un actant nominal; il faut recourir à un tour prépositionnel, c'est-à-dire changer de construction, ce qu'on peut schématiser ainsi (en appelant W le troisième actant, c'est-à-dire

le "bénéficiaire") : au lieu de

$$X_{\circ}$$
 V_{\circ} W_{\circ} Y_{\circ}

on a
$$X_0 V_0 Y_0 W_a$$
 (a = préposition)

Ces deux variations, dans une langue où l'ordre des termes est fixe, semblent déterminées par le poids relatif des éléments.

B. MICHAILOVSKY en hayu (langue tibéto-birmane) étudie aussi les constructions triactancielles. On emploie soit le verbe biactanciel avec un W affecté d'une postposition, soit la voix "applicative" qui s'accorde avec W. On peut schématiser ces deux constructions de la façon suivante:

$$X_a \quad X_b \quad Y_o \quad V_{xy}$$
 (a = ergatif)
 $(b = postposition)$
 $X_a \quad W_o \quad Y_o \quad V_{xw}^a$ ($V^a = forme \ applicative$)

La deuxième ne peut s'employer que si Y est de 3e personne. En outre l'auteur suggère d'autres conditions liées au sémantisme de V et de Y. On a donc affaire à une variation de diathèse en rapport avec la catégorisation de Y et peut-être avec le sens du verbe.

- C. MOYSE-FAURIE présente en drehu (langue mélanésienne) les variations corrélatives du temps/aspect et des
 catégories de Y (cf. ci-dessus, p. 12). Elle analyse les
 divers degrés de coalescence. Elle montre comment la coalescence avec un Y indéfini peut aller jusqu'au figement
 lexical. Elle fait d'autre part apparaître la spécificité
 de la coalescence du verbe avec un Y personnel (pronom
 personnel ou nom propre). Ce dernier type est en somme
 comparable, dans une certaine mesure, à la conjugaison à
 pronom "objet" incorporé qui se trouve dans beaucoup de
 langues (ex. français <u>il-le-voit</u>): l'incorporation d'un
 pronom "objet" (défini) et celle d'un Y indéfini ou générique sont sans doute des phénomènes de nature différente.
- C. PARIS recherche en avar (langue caucasique), à partir de la description de G. Charachidzé, les corrélats

sémantiques des classes de verbes définies par leurs constructions actancielles et les variations qu'elles admettent par addition (causatif, factitif) ou suppression d'actant. Elle élabore notamment une distinction entre les procès "inessifs" ou "neutres" et les procès "dynamiques" et, au sein de ces derniers, entre dynamisme interne et dynamisme externe, et étudie les relations entre ces valeurs sémantiques et la valence.

- J. PERROT s'attache aux formes dites d'accusatif en finnois et en vogoul (langue obougrienne). Tout en montrant que ces formes n'ont pas originellement, dans la famille finno-ougrienne de valeur casuelle il fait apparaître que, employés comme Y, les pronoms sont plus souvent marqués que les noms. Cette différence s'accorde bien avec les règles générales du "marquage différentiel de l'objet" qu'on peut dégager de l'observation de diverses langues.
- D. SEPTFONDS analyse la riche morphologie du verbe pashto, morphologie où se marquent de diverses manières les relations actancielles. On y trouve : a) la "split ergativity" en corrélation avec le temps/aspect ; -- b) des verbes "anti-impersonnels", c'est-à-dire ergatifs (au passé), mais sans Y explicitable, phénomène en corrélation avec le sémantisme de ces verbes ; -- c) des formes de coalescence ("verbes composés"), dont le corrélat est sans doute à chercher dans le sens du nom et du verbe coalescents ; -- d) une différence de diathèse reflétant l'opposition entre action volontaire et non volontaire (en fin d'article) ; -- e) peut-être des effets de visée (opposition de type ka ~ wa-ka). Notons aussi que l'auteur est amené à poser comme des verbes à valence zéro des formes à Z incorporé.

On peut résumer dans le tableau suivant les données qu'apportent ces articles sur les formes et les corrélats des variations actancielles.

corrélats formes des variations	sémantisme du verbe rôles des actants	catégoriès de Y	temps / aspect	visée	longueur relative des séquences
ordre des termes					berbère bafia
"marquage différen- tiel de l'objet"	birman	finnois vogoul	berbère	birman	birman*
coalescence	chinois banda pashto	drehu		pashto**	
"split ergativity"	pashto***		pashto drehu		
diathèse	pashto	hayu			bafia
valence	banda avar				

* Séparation de Y et de V, donc longueur de la séquence suivant Y jusqu'à V final.

^{**} Opposition we-ke (Y et V séparés) \sim .ke (YV coalescents).

^{***} Verbes "anti-impersonnels".

5. Perspectives.

Au terme de cette introduction à la présentation des débuts encore modestes de l'entreprise, il n'est pas interdit de rêver aux perspectives. On peut imaginer que l'étude systématique des variations d'actance serait susceptible de contribuer à éclaircir quelques questions fondamentales qui sont d'ailleurs à l'ordre du jour de la linguistique contemporaine.

1) On considère le plus souvent que dans la proposition à deux actants l'un est agent et l'autre patient, et l'on bâtit sur cette base les définitions des structures accusative, ergative, etc. 13 C'est fort bien dans le cas des verbes désignant une action, mais, comme chacun sait, il y en a beaucoup d'autres tels qu'on est bien en peine de désigner un agent et un patient ou que les termes qu'on porte à considérer comme agent et patient ne sont pas respectivement représentés par le "sujet" et l'"objet" (par ex. "recevoir, souffrir"). Si pourtant on s'en tient généralement à cette définition sémantique des actants, c'est que, explicitement ou non, on considère les verbes d'action comme prototypiques des verbes biactanciels. Mais ce n'est là après tout qu'une hypothèse. Il vaudrait la peine, si on en a la possibilité et la patience, de tenter une comparaison générale de la classification des verbes dans des langues aussi nombreuses et diverses que possible, ces classifications étant établies dans chaque langue sur la base des constructions actancielles. On verrait peutêtre émerger des distinctions sémantiques particulièrement importantes, en ce sens qu'elles seraient corrélatives de variations actancielles dans un nombre important de lanques. On sait déjà que dans certaines langues, contrairement aux nôtres, les verbes de perception et de sentiment ont une autre construction que les verbes d'action (on y dit non pas "je vois, j'aime", mais à peu près "à moi est vu, est cher"). Cette distinction et d'autres pourraient constituer autant de points sur une sorte d'échelle sémantique invariante où chaque type de langue se définirait par son choix des distinctions pertinentes¹⁴.

- 2) Définitude et humanitude des actants (en particulier de Y) sont des corrélats importants des variations d'actance. Ces deux catégories ont indéniablement des affinités l'une avec l'autre, et l'on a pu proposer de la subordonner à une catégorie plus générale d'"individuation" (cf. ci-dessus n. 8). Mais elles ont aussi des affinités avec la capacité d'agir (activité, agentivité), l'exercice d'une volonté, et d'autres notions du même genre, qui peuvent aussi se corréler avec des variations d'actance. On est tenté de grouper définitude, humanitude, activité, volonté, etc., dans un même continuum notionnel, dont le degré supérieur est évidemment EGO, le locuteur lui-même. Dans les constructions biactancielles à verbe d'action, il est naturel de penser que l'agent (généralement X) doit être relativement haut placé dans ce continuum et que le patient (généralement Y) doit être plus bas que lui. Si c'est le cas, il n'y a en principe pas besoin de marque spéciale pour indiquer les rôles respectifs : la différence de niveau entre les deux actants y suffit. En revanche si les deux actants sont au même niveau, il faut une marque : c'est notamment le "marquage différentiel de l'objet". Nous retrouvons ici par le raisonnement nos deux modèles respectivement "bipolaire" et "tripolaire" construits sur une base empirique (cf. ci-dessus p. 16). Quant au cas où le patient est plus haut que l'agent, il peut appeler une construction différente : c'est ce qu'on constate dans certaines langues où par exemple la différence de personne est pertinente (cf. ci-dessus p. 19). Ce schéma est évidemment trop simple et sans doute ne se réalise tel quel nulle part, mais il pourrait se révéler fécond.
- 3) Visée communicative et contenu sémantique se combinent dans toute phrase réelle. Mais comment se combinent-ils ? Selon quel processus ? Y a-t-il certaines constantes qui déterminent ou limitent les combinaisons ? C'est là une des grandes questions qui s'offrent à la science linguistique. L'hypothèse selon laquelle les fonctions de sujet et d'objet, là où elles sont pertinentes résultent d'une combinaison de propriétés sémantiques (rôles d'agent et

de patient) et de propriétés pragmatiques (place dans la structure de visée) (Schachter 1977 ; Sasse 1984: 258) semble ouvrir des perspectives qui méritent d'être explorées. Or les variations d'actance offrent probablement une voie. Intéressant au premier chef les termes dits "sujet" et "objet", elles sont, on l'a vu, en corrélation soit avec la structure de visée soit avec des catégories sémantiques soit, souvent, avec les deux à la fois. L'analyse de ces corrélations, qui permet de saisir quelle modification dans la structure de visée ou quelle nuance sémantique est pertinente dans chaque cas, devrait donner le moyen de préciser les relations entre visée et sémantique.

4) La question précédente n'est pas sans importance pour la typologie. On a fait grand cas, au moins un temps, d'une opposition entre langues "subject-prominent" et langues "topic-prominent". Cette typologie ne saurait satisfaire, car elle se fonde sur une mise en parallèle de deux notions ("sujet" et "topic") qui ne se situent pas sur le même plan et par conséquent ne peuvent s'opposer. Mais elle reflète assurément quelque réalité. Plus récemment a été élaborée une distinction entre "rôle-dominated languages" et "reference-dominated languages" (Van Valin-Foley 1979, Van Valin 1980). Les arguments qui soutiennent cette typologie ne manquent pas de valeur, encore que cette dichotomie, comme toute dichotomie, soit certainement trop simple. Dans le même sens, mais plus subtilement,

"From the view-point of ideal typology, we may distinguish between two types of languages: those in which there are syntactic relations and operations with a combined semantic and pragmatic function ("GR oriented languages" [GR = "grammatical relations", c-à-d. sujet et objet -- GL]), and those in which syntactic devices with pragmatic and semantic functions are kept apart. The latter can again be subdivided into those in which syntactic relations and operations are predominantly pragmatically or discourse based ("pragmatically oriented languages"), and those in which syntactic relations and operations have primarily semantic functions ("semantically oriented languages")" (Sasse 1984: 262).

Les trois pôles ainsi posés définissent un espace où toute langue, une fois convenablement analysée, devrait trouver

sa place. Cette intéressante hypothèse pourrait être un stimulant pour l'étude des variations d'actance.

NOTES

- l Cette trichotomie remonte, sous sa forme explicite, à Daneš 1964, et dans son principe à Morris 1938. Elle a ressurgi simultanément et indépendamment dans les travaux de plusieurs linguistes (Hagège 1978, Lazard 1978, Dik 1978). Brettschneider (1984: 3-4) évoque "das klassische semiotische Modell, in dem zwischen einem syntaktischen, einem semantischen und einem pragmatischen Aspekt unterschieden wird". S'agissant de la proposition, aux mots "syntaxique" et "pragmatique" j'ai préféré "actance" et "visée" pour éviter toute ambiguité : "syntaxique" est moins précis que "actanciel" (qui ne concerne que la syntaxe des termes de la proposition), et "pragmatique" l'est moins que le terme de "visée" (qui couvre exclusivement l'articulation en thème et rhème, laquelle peut d'ailleurs être complexe).
- ² J'emploie le terme d'"actant" exclusivement dans ce sens. Aux "actants" du plan actanciel correspondent sur le plan sémantique (notionnel) les "participants". De même au "prédicat verbal", dit pour simplifier "verbe" (plan actanciel), correspond sur le plan sémantique le "procès" (ce mot étant entendu dans le sens le plus large pour désigner toute action, tout événement, processus, état, etc.).
- ³ J'emprunte ce néologisme à Garde (1983: 348) pour traduire l'anglais experiencer.
- ⁴ Sur les notions d'"actants centraux" et d'"actants périphériques", cf. Lazard 1981.
- ⁵ On ne peut guère utiliser non plus ici les notions de "prime actant" et "second actant", entendues au sens de Bossong (1982a: 204-05), qui, elles, sont bien définies, mais d'une part elles ne s'appliquent qu'aux structures accusative et ergative, mais non à la structure dite "active" (ou "duale", cf. Lazard 1985b). D'autre part elles ne coincident pas toujours avec ce qu'on appelle habituellement "sujet" et "objet", car elles peuvent dans des langues différentes référer à des termes qui dans la traduction d'une langue à l'autre ne se correspondent pas.
- 6 C'est le système employé dans Lazard 1978, 1984, 1985a. Noter en outre que : x, y, z sont les marques verbales en corrélation (accord) respectivement avec X, Y, Z; des indices a, b, etc., ajoutés à X, Y, Z, représentent des marques de leur fonction actancielle (cas, préposition, etc.); l'indice o représente avec V l'absence d'accord, et avec X, Y, Z, l'absence d'indice fonctionnel ou le cas non marqué. Il est facile d'ajouter d'autres sigles pour représenter d'autres termes. -- X, Y, Z correspondent respectivement aux sigles A, O (ou P), S employés souvent par les linguistes de langue anglaise. La différence est que A et O (ou P) sont définis, quand ils le sont, sémantiquement (agent et objet ou patient). Cette définition est inadéquate: où sont l'agent et le patient du procès tels que "entendre, aimer, subir"? (cf. ci-dessous § 5).
- 7 C'est la structure que Dixon (1979: 97 note) appelle "extended ergative".
- ⁸ Je considère ces catégories comme des continuums où l'on peut reconnaître toute une série de degrés. L'échelle de définitude va du générique au défini, en passant par l'indéfini non spécifique ("un quelconque"), l'indéfini spécifique ("un certain"), etc. L'échelle

d'humanitude (sur ce néologisme, cf. Lazard 1982: 185, note 1) va de l'abstraction et de l'inanimé non dénombrable à EGO, en passant par divers degrés d'inanimé, d'animé et d'humain. Ces deux catégories manifestent des affinités mutuelles (cf. Comrie 1979a). J'ai tenté, à propos des catégories de Y (Lazard 1984: 282-84) de les unir en une seule échelle. De son côté Timberlake (1975, 1977) à propos de la déclinaison russe, a proposé de les ranger ensemble dans une supercatégorie qu'il appelle, d'un mot qui semble heureux, "individuation" (cf. Hopper-Thompson 1980: 279).

- ⁹ Cette formulation est simplifiée. En fait dans certaines langues (comme le français), le bénéficiaire est représenté par un terme dont on peut se demander si c'est vraiment un actant, puisqu'il ne semble pas se distinguer, par sa syntaxe, de compléments qui ne sont que des circonstants.
- 10 Il existe en mam (langue maya) des verbes qui s'emploient obligatoirement à l'antipassif (England 1983: 178-79). Or je remarque que les deux exemples cités sont justement "vivre" et "rire", c'est-à-dire des verbes qui entrent dans la sphère sémantique des verbes qui ailleurs sont anti-impersonnels. Ce n'est peut-être pas un hasard : quoique les constructions ne soient pas identiques, elles sont apparentées.
- 11 On est évidemment tenté de dire que le modèle tripolaire est plus "transitif" que le bipolaire, donc que les propositions où Y est plus défini et/ou humain sont plus "transitives" que celles où il est moins défini et/ou humain. C'est ce que concluent dans leur intéressante étude, qui converge avec la mienne, Hopper et Thompson 1980. Mais je préfère pour le moment éviter la notion de transitivité, qui n'est pas bien définie (sauf lorsqu'on appelle transitifs les verbes biactanciels et intransitifs les uniactanciels).
- ¹² Sur les termes de "procès" et de "participants", cf. ci-dessus la note 2.
- ¹³ Bossong (1980: 364-65) pose plus subtilement un terme "actif" et un terme "inactif", désignations qui ont l'avantage d'être moins concrètes que "agent" et "patient" et plus neutres que "source" et "cible", etc.
- 14 Tsunoda (1981), sur la base d'un certain nombre de langues australiennes, pose une hiérarchie de notions : action, perception, "poursuite", etc., qui sont exprimées par des verbes ayant des propriétés
 actancielles différentes. Il montre de manière convaincante que les
 verbes d'action ont des constructions plus nettement ergatives ou
 accusatives (selon les langues) que les autres, ceux-ci ayant des
 constructions diverses. Ceci mis à part, on ne voit pas entre ces
 autres verbes se dégager une hiérarchie. En outre le choix des notions
 paraît trop restreint pour permettre une généralisation.

REFERENCES

- BECHERT, J. 1977: "Zur funktionalen Erklärung des Ergativssystems", Papiere zur Linguistik 12, 57-86.
- BOSSONG, G. 1980: "Syntax und Semantik der Fundamentalrelation. Das Guarani als Sprache des aktiven Typus", Lingua 50, 233-50.
- ---- 1982a: "Actance ergative et transitivité. Le cas du système verbal de l'oubykh", Lingua 56, 201-34.
- ---- 1982b: Der präpositionale Akkusativ im Sardischen", Festschrift J. Hubschmid, Bern, 579-99.
- ----- 1985: Empirische Universalienforschung. Differentielle Objektmarkierung in den neuiranischen Sprachen, Tübingen.
- BRETTSCHNEIDER, G. 1984: "Partizipation verknüpft mit Nektion", Akup (Arbeiten des Kölner Universalien-Projekts) 59, 1-22.
- COMRIE, B. 1979a: "Definite and animate direct objects: a natural class", <u>Linguistica silesiana</u> (Katowice) 3, 13-21.
- in F. PLANK, ed., <u>Ergativity</u>. <u>Towards a theory of grammatical relations</u>, London-New York, 219-40.
- DANEŠ, F. 1964: "A three-level approach to syntax", <u>Tra-</u>vaux linguistiques de Prague 1, 225-40.
- DELANCEY, S. 1981: "An interpretation of split ergativity and related patterns", Language 57, 626-57.
- ---- 1984: "Notes on causativity and causation", <u>Studies</u>
 in language 8, 181-213.
- DIK, S. 1978: <u>Functional grammar</u>, Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- DIXON, R.M.W. 1979: "Ergativity", Language 55, 59-138.
- ---- A Grammar of Yidiñ, Cambridge, Cambridge University Press.

- ENGLAND, N.C. 1983: A grammar of Mam, a Mayan language,
 Austin.
- GARDE, P. 1983: "Les cas russes : approche nominocentrique", Bull. de la Soc. de ling. 78/1, 337-74.
- HAGEGE, C. 1978: "Du thème au thème en passant par le sujet : pour une théorie cyclique", <u>La linguistique</u> 14/2, 3-38.
- HOPPER, P.J. THOMPSON, S.A. 1980: "Transitivity in grammar and discourse", Language 56, 251-99.
- JACOBSEN, W.H. 1979: "Why does Washo lack a passive?", in F. PLANK, ed., <u>Ergativity</u>. <u>Towards a theory of grammatical relations</u>, London-New York, 145-60.
- KIBRIK, A.E. 1979: "Canonical ergativity and Daghestan languages", in F. PLANK, ed., <u>Ergativity</u>. <u>Towards a theory of grammatical relations</u>, London-New York, 61-67.
- KLAIMAN, M. 1980: "Bengali dative subjects", Lingua 51, 275-95.
- LAZARD, G. 1978: "Eléments d'une typologie des structures d'actance : structures ergatives, accusatives et autres", Bull. de la Soc. de ling. 73/1, 49-84.
- ----- 1981: "Les structures de la phrase : questions de terminologie", <u>Comprendre le langage</u>, <u>Actes du colloque de Créteil</u>, 43-45.
- ----- 1982: "Le morphème <u>râ</u> en persan et les relations actancielles", <u>Bull. de la Soc. de ling</u>. 77/1, 177-208.
- ----- 1984: "Actance variations and categories of the object", in F. PLANK, ed., Objects. Towards a theory of grammatical relations, London-New York, 269-92.
- ----- 1985a: "Anti-impersonal verbs, transitivity continuum and the notion of transitivity", in H. SEILER-G. BRETTSCHNEIDER, eds, <u>Language invariants and</u> mental operations, Tübingen, 115-23.
- ----- 1985b: "Le type linguistique dit "actif" : réflexion sur une typologie globale", Folia linguistica, s.p.

- MATSUBARA, T. 1984: "Das Problem der Kausativierung am Beispiel japanischer Kausationsausdrücke", Akup (Arbeiten des Kölner Universalien-Projekts) 60, 28-59.
- MITHUN, M. 1984: "The evolution of noun incorporation", Language 60, 847-94.
- MONOD-BECQUELIN, A. 1976: "Classes verbales et construction ergative en trumai", Amerindia 1, 117-43.
- MORRIS, C. 1938: "Foundations of the theory of signs", in International encyclopedia of unified science, vol. 1, University of Chicago Press; réimpr. in C. MORRIS, Writings on the general theory of signs, The Hague-Paris, 1971 (= Approaches to semiotics, 16), 13-71.
- MOSEL, U. 1984: "Abstufungen der Transitivität im Palauischen", Akup (Arbeiten des Kölner Universalien-Projekts) 58, 45-57.
- MOYSE-FAURIE, C. 1983: <u>Le drehu, langue de Lifou</u> (<u>Iles</u> Loyauté), Paris, SELAF.
- REGAMEY, C. 1954: "A propos de la construction "ergative" en indo-aryen", Sprachgeschichte und Wortbedeutung, Festschrift A. Debrunner, Bern, 363-81.
- SASSE, H.-J. 1984: "The pragmatics of noun incorporation in Eastern Cushitic languages", in F. PLANK, ed.,

 Objects. Towards a theory of grammatical relations,
 London-New York, 243-68.
- SAUVAGEOT, A. 1971: "Le problème de la relation objectale", Bulletin de la Soc. de ling. 66/1, 345-68.
- ---- 1984: "Le passif en ostiak et en vogoul", <u>Cercle</u> linguistique d'Aix-en-Provence, <u>Travaux</u> 2, 113-25.
- SCHACHTER, P. 1977: "Reference-related and role-related properties of subjects", in P. COLE J.M. SADOCK, eds, <u>Grammatical relations</u>, London-New York, 279-306.

- TIMBERLAKE, A. 1975: "Hierarchies in the genitive of negation", Slavic and East European Journal 19, 123-38.
- ---- 1977: "Reanalysis and actualization in syntactic change", in C.N.LI, ed., Mechanisms of syntactic change, Austin, 141-77.
- TSUNODA, T. 1981: "Split case-marking patterns in verbtypes and tense/aspect/mood", <u>Linguistics</u> 19, 389-438.
- ---- 1985: "Antipassives in Warrungu and other Australian languages", ms.
- VAN VALIN, R. 1980: "On the distribution of passive and anti-passive constructions in universal grammar", Lingua 50, 303-27.
- VAN VALIN, R. FOLEY, W. 1979: "Role and reference grammar", in E. MORAVCSIK, ed., <u>Current approach to syntax</u>, London-New York, 329-52.